



ICIM/10-2014/SOM/REP/FINAL

**RAPPORT DE LA REUNION  
DES HAUTS FONCTIONNAIRES  
PREPARATOIRE A LA 10<sup>EME</sup> SESSION  
DE LA CONFERENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES  
DE L'INFORMATION**

*(Session de la convergence des médias pour la paix et le calme  
dans le monde islamique)*

**TEHERAN-REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN  
1<sup>er</sup> DECEMBRE 2014**

**RAPPORT DE LA REUNION  
DES HAUTS FONCTIONNAIRES  
PREPARATOIRE A LA 10<sup>ÈME</sup> SESSION  
DE LA CONFERENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES  
DE L'INFORMATION  
(Session de la convergence des médias  
pour la paix et le calme dans le monde islamique)  
  
TEHERAN-REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN  
1<sup>er</sup> DECEMBRE 2014**

En réponse à l'offre généreuse faite par la République islamique d'Iran d'abriter la 10<sup>ème</sup> session de la Conférence Islamique des Ministres de l'Information, sur le thème de : « La convergence des médias pour la paix et le calme dans le monde islamique », la réunion des hauts fonctionnaires préparatoire à la session ministérielle s'est tenue à Téhéran, capitale de la République islamique d'Iran, le 1<sup>er</sup> décembre 2014, sous la présidence de M. Peiman Seadat, Directeur général pour le développement durable au Ministère des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran.

La réunion s'est ouverte par la récitation de versets du Saint Coran. Ensuite, le représentant de la République du Gabon, président de la 9<sup>ème</sup> Session de la Conférence Islamique des Ministres de l'Information, a prononcé une allocution, suivie de celle du représentant de la République islamique d'Iran et président de la Réunion des Hauts fonctionnaires, S.E. Peiman Seidat. Ce fut ensuite au tour de la représentante du Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, Mme Maha Mustapha Akil, directrice du département de l'information au sein du Secrétariat général de l'OCI, de prononcer son allocution.

Le bureau de la réunion a, par la suite, été élu comme suit :

- |                               |   |                 |
|-------------------------------|---|-----------------|
| - République Islamique d'Iran | } | Président,      |
| - République du Soudan        |   | Vice-présidents |
| - République du Niger         |   |                 |
| - Etat de Palestine           |   |                 |
| - République Gabonaise        |   | Rapporteur      |

La réunion a adopté le projet d'ordre du jour et le projet de programme de travail de la réunion des hauts fonctionnaires préparatoire à la 10<sup>ème</sup> session (Documents OIC/ICIM-10/2014/SOM et OIC/ICIM-10/2014/SOM/WP).

Tenant compte des résolutions issues de la 9<sup>ème</sup> session de la Conférence islamique des Ministres de l'Information, tenue à Libreville, en République du Gabon, les 19 et 20 avril 2012, et en se fondant sur le rapport de S.E. le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, présenté à la Session et qui a passé en revue les acquis accomplis depuis la 9<sup>ème</sup> Session, la réunion a délibéré longuement sur l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et examiné les projets de résolutions dont elle avait été saisie. La réunion a décidé de soumettre les recommandations ci-dessous à la réunion des Ministres de la 10<sup>ème</sup> session de la Conférence islamique des Ministres de l'Information.

## **1. Le rôle des médias des Etats membres de l'OCI dans le soutien de la cause d'Al-Qods Al-Sharif et de la sainte mosquée d'Al-Aqsa**

Les participants à la réunion des haut fonctionnaires ont mis l'accent sur les circonstances particulières dans lesquelles se tient la 10<sup>ème</sup> session de la Conférence islamique des Ministres de l'Information, à la lumière de la dynamique du changement que connaît le monde islamique et des souffrances que le peuple palestinien est en train d'endurer devant la poursuite de l'occupation et l'escalade de l'agression israéliennes, et devant les violations israéliennes incessantes dans les territoires palestiniens occupés, y compris dans la ville d'Al-Qods. Les participants ont dénoncé cette agression inique et salué la large condamnation internationale qu'elle a suscitée et le soutien qu'apportent les Etats islamiques et leurs peuples à la cause palestinienne, soutien qui s'est exprimé à maintes occasions dans les divers fora. Les participants ont également salué la reconnaissance de l'Etat de Palestine par l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (UNESCO), réaffirmant leur soutien à la requête de l'Etat de Palestine d'adhérer à l'ONU en qualité de membre à part entière.

Dans le cadre de leurs débats sur la nécessité de continuer à assurer une large couverture aux événements pour mettre à nu la politique du régime israélien à l'encontre du Peuple palestinien, les participants ont lancé un appel pressant aux médias des Etats membres pour assurer une couverture permanente et complète de ces événements et mettre en évidence les effets dévastateurs de l'agression israélienne dans les territoires palestiniens, qui prend pour cible le peuple palestinien, et pour également mettre sous les projecteurs les violations des droits de l'homme et les crimes de guerre perpétrés par Israël à travers cette agression. Dans cette optique, la réunion a recommandé d'adopter le projet de résolution n°1/10-INF sur le rôle des médias des Etats membres de l'OCI dans le soutien à la cause de la ville d'Al-Qods Al-Sharif et de la sainte mosquée d'Al-Aqsa.

## **2. L'action médiatique intérieure et extérieure menée en collaboration avec les institutions médiatiques des Etats membres et les médias internationaux**

La réunion s'est félicitée des efforts déployés par le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique dans le domaine de l'interaction avec les médias extérieurs, avant de mettre l'accent sur l'impératif de fournir les moyens financiers nécessaires pour le financement des projets ayant trait à l'interaction directe avec les médias étrangers, et la nécessité de réfléchir à la création d'un fonds alimenté par les contributions volontaires des Etats membres, des institutions et des simples particuliers. Dans ce cadre, la réunion a recommandé d'adopter le projet de résolution n°2/10-INF sur « L'action médiatique intérieure et extérieure menée en collaboration avec les institutions médiatiques dans les Etats membres et les médias internationaux. »

### **3. Le renforcement de l'action médiatique islamique commune**

La réunion a examiné la question du renforcement des différents organes d'information opérant dans le cadre de l'OCI, dont le Comité permanent de l'information et des affaires culturelles, l'Agence islamique internationale de presse, l'Union des radiodiffusions islamiques, le Forum des autorités de régulation de l'audiovisuel des Etats membres de l'OCI, le Forum des journalistes de l'OCI et le Groupe de réaction aux urgences informatiques de l'OCI. Elle a, ensuite, appelé l'ensemble des Etats membres à verser leurs contributions aux budgets de ces institutions, à participer de manière active à leurs travaux et à bénéficier des prestations qu'elles offrent. La réunion a également recommandé d'assurer une plus grande synergie, une meilleure coordination et une concertation accrue entre ces diverses institutions et le département de l'information du Secrétariat général de l'Organisation, dans le but de donner plus de visibilité à l'action médiatique de ces institutions, de faire mieux connaître au monde islamique le rôle important qu'elles assument, et partant, de consolider l'action islamique commune dans le domaine de l'information. La réunion a recommandé à cet égard d'adopter le projet de résolution n°3/10-INF sur l'action médiatique islamique commune.

### **4. Le soutien du processus de mise en œuvre du programme d'information spécial pour l'Afrique visant à mettre en relief sa place et son rôle au sein du monde musulman, et extension de ce programme à d'autres régions.**

Les participants ont examiné la question de la mise en œuvre du programme d'information spécial pour l'Afrique, afin de mettre en relief sa place et son rôle au sein du monde musulman. Ils ont invité les Etats membres à prendre en charge ce projet, en assurant son financement ou en apportant un soutien financier au Secrétariat général pour le mettre en œuvre et l'étendre à d'autres régions. Les participants ont souligné l'importance de ce projet qui contribue à mieux faire connaître les composantes du continent africain et à mettre en lumière ses potentialités économiques, culturelles, touristiques et naturelles, de manière à projeter une image radieuse du continent dans les médias locaux et internationaux. La réunion a recommandé à cet égard d'adopter le projet de résolution n°4/10-INF sur « Le soutien du processus de mise en œuvre du programme d'information spécial pour l'Afrique en vue de mettre en relief sa place et son rôle au sein du monde musulman et d'étendre ce programme à d'autres régions. »

### **5. La coopération et la coordination médiatique entre l'OCI et ses institutions au service des causes de l'Oummah islamique**

Les participants ont salué le rôle joué par les institutions médiatiques opérant dans le cadre de l'OCI et appelé en même temps toutes ces institutions à contribuer à la valorisation de leur rôle dans les différents médias tout en renforçant leur synergie et leur efficacité. Ils ont également invité le Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération Islamique et les institutions qui en relèvent et, tout particulièrement, celles opérant dans le domaine de l'information, à intensifier la coordination, à concevoir des programmes communs et à effectuer des visites de terrain pour permettre à tous de prendre connaissance de visu de l'action de ces institutions. La réunion a recommandé à cet égard d'adopter le projet de résolution n°5/10-INF sur « La coopération et la coordination médiatique entre l'Organisation et ses institutions au service des causes de l'Oummah islamique. »

**6. Les progrès accomplis dans le projet de lancement d'une chaîne satellitaire islamique de l'« OCI »**

La réunion a examiné les progrès accomplis dans le projet de lancement d'une chaîne satellitaire de l'« OCI » et à la faveur des réunions organisées à cette fin, avant d'aborder les obstacles qui entravent la concrétisation de ce mégaprojet. Les participants ont recommandé à cet égard d'adopter le projet de résolution n°6/10-INF sur « les progrès accomplis dans le projet de lancement d'une chaîne satellitaire de l'OCI.»

**7. Augmentation de la visibilité médiatique de l'OCI dans son leadership dans les questions liées à l'échange culturel, au développement et au dialogue interculturel**

La réunion a discuté de la question de la visibilité médiatique de l'OCI en termes de leadership sur les questions liées à l'échange culturel, au développement et au dialogue interculturel et exhorté les Etats membres à assurer la couverture médiatique des activités de l'Organisation. Les participants ont loué le rôle que joue l'OCI dans ce domaine et recommandé à la réunion ministérielle d'adopter le projet de résolution n°7/10-INF relatif au renforcement de la visibilité médiatique de l'Organisation de la Coopération Islamique en termes de leadership sur les questions liées à l'échange culturel, au développement et au dialogue interculturel

**8. Renforcement des capacités et de la productivité des journalistes et des institutions médiatiques dans les Etats membres, et intensification de la coopération entre eux :**

La réunion des hauts fonctionnaires a examiné les moyens susceptibles d'améliorer les qualifications et la productivité des journalistes et des institutions médiatiques des Etats membres et d'intensifier la coopération entre eux, se félicitant des efforts déployés par le département de l'information du Secrétariat général de l'Organisation dans ce sens, dont l'organisation d'une session de formation à la rédaction des communiqués de presse, à laquelle avaient participé 22 agents du Secrétariat général et des organes médiatiques relevant de l'Organisation, session qui a été assurée par l'Académie des sciences appliquées de l'information du Prince Ahmed Bin Salman, et ce, du 27 au 30 octobre 2014. Cette session visait à développer les aptitudes des stagiaires en termes de rédaction des communiqués de presse. Les participants ont recommandé à cet égard d'adopter un projet de résolution n°8/10-INF sur l'amélioration des qualifications et de la productivité des journalistes et des institutions médiatiques des Etats membres, et l'intensification de la coopération entre eux.

**9. Création d'une unité des publications au sein du département de l'information du Secrétariat général de l'OCI :**

La réunion a examiné la possibilité de créer une unité des publications au sein du département de l'information du Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération Islamique, compte tenu du nombre croissant des publications et des périodiques publiés et édités par le département de l'information et dont il doit assurer l'impression et le tirage sur place. Elle a recommandé à cet égard d'adopter la résolution n°9/10-INF sur la création d'une unité des publications au sein du département de l'information du Secrétariat général de l'OCI.

**S.E M. Peiman Seadat**

Directeur général pour le développement durable au Ministère des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran  
Président de la réunion des Hauts Fonctionnaires.